

Blockchain et métavers

UNE NÉCESSAIRE TRANSFORMATION DU DROIT ET DES MÉTIERS DU DROIT ?

Ces dernières années, la blockchain s'est imposée dans notre quotidien, au travers du bitcoin notamment. Explorons son utilisation dans le domaine juridique, montrant comment elle peut transformer notre pratique en renforçant confiance, transparence et sécurité dans les transactions.

Parallèlement, le Métavers, mis en avant par le changement de nom de Facebook en 'Meta', révèle ses opportunités et défis pour le droit et ses praticiens, ainsi que pour l'économie en général.

L'AJN vous propose de découvrir les bases de la blockchain et du Métavers et :

- d'aborder les enjeux clés du Métavers : protection des données, propriété intellectuelle, interopérabilité et identité numérique ;
- d'envisager les implications de la blockchain, et notamment la gestion de preuves et les contrats intelligents, impactant notre travail.

Saisissez cette occasion unique d'approfondir votre compréhension de ces technologies émergentes et de les appliquer dès maintenant dans vos professions !

ORATEURS :

CYRIL FISCHER,

Avocat et Assistant à l'ULiège

PATRICK GIELEN,

Huissier de Justice et Secrétaire UIHJ



Lieu : Auditoire * de la **Faculté de droit de Namur**, Rempart de la Vierge 5 à 5000 Namur

Inscription obligatoire via le site www.ajn.be - seul le paiement valide l'inscription

Frais d'inscription EN PREVENTE : 50 € (40 € pour les avocats stagiaires – 5 € pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant) à verser avant la conférence au compte bancaire BE16 6301 8124 6074 (Code Swift BBRUBEBB) avec la mention "23-10-2023 + nom du participant" * **ATTENTION** : en l'absence de paiement reçu au plus tard le 16 octobre 2023, supplément de 10 €.

OBFG : * points (à confirmer)

FRNB : * points (à confirmer)

Les attestations de présence ne sont remises qu'aux personnes qui participent à l'entièreté de la formation

INSCRIPTION ICI !

